



LETTRE D'INFORMATION DE LA DGI Droits de l'Homme et Etat de Droit (septembre 2022)

Suivez la DGI également sur les pages internet [DG1 portal](#) et [COVID-19 webpage](#) ainsi que sur les réseaux sociaux :



Commission de Venise

La Commission a reçu / commencé à examiner **les demandes d'avis/mémoires amicus curiae** portant sur :

- **l'Arménie** – projet de loi sur l'institution du recours contre les décisions du Conseil supérieur de la magistrature - ministre de la Justice
- **l'Arménie** - confiscation des avoirs - Cour constitutionnelle
- **la Bosnie-Herzégovine** – projet de loi sur les tribunaux - ministre de la Justice
- **la Bosnie-Herzégovine** – fonctionnement de la Cour d'État (principe des deux instances) - Cour constitutionnelle
- **le Kazakhstan** - loi constitutionnelle sur le Commissaire aux droits de l'homme - Commissaire aux droits de l'homme
- **la République de Moldova** – projet de loi sur la Cour suprême de justice - ministre de la Justice
- **la Roumanie** - trois projets de loi sur le pouvoir judiciaire: le statut des juges, l'organisation du pouvoir judiciaire et le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire – Commission de suivi de l'APCE
- **la Turquie** – amendements à la loi sur la presse (conjointement avec la DG-I) - Commission de suivi de l'APCE

La Commission a **organisé des visites en Andorre** ([22-23/09](#)), en **Bulgarie** ([25-26/09](#)), au **Kazakhstan** ([29-30/09](#)), au **Mexique** ([21-22/09](#)), en **République de Moldova** ([15-16/09](#) et [22-23/09](#)) et en **Serbie** ([29-30/09](#)) dans le cadre de la préparation des prochains avis.

La Commission a organisé les événements suivants :

- « **Société civile : pouvoir et responsabilité** » - [Table ronde internationale](#) - 13/09/2022
- «L'indépendance judiciaire dans le contexte des réformes constitutionnelles » - [conférence internationale](#) – Bichkek, 6/09/2022

Le 7/09/2022 la Présidente de la Commission de Venise, Mme **Claire Bazy Malaurie**, a présenté le rapport annuel 2021 des activités de la Commission auprès du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et a tenu un échange de vues avec les Représentants permanents des pays membres.

Voir également : [Tenir des référendums pendant les guerres et les menaces militaires est contraire aux normes européennes](#) - 21/09/2022

CPT

Le 2 septembre, le rapport de la visite de 2021 en [Grèce](#) a été publié, ainsi que la réponse des autorités grecques.

Le CPT a tenu des entretiens à haut niveau en [Grèce](#) les 7-8 septembre.

Le 14 septembre, le rapport sur la visite en [Allemagne](#) de 2020 a été publié, ainsi que la réponse des autorités allemandes.

Le CPT a effectué des visites périodiques en Croatie du 19 au 29 septembre, à [Saint-Marin](#) du 19 au 22 septembre, et des visites ad hoc en Türkiye du 19 au 28 septembre, et en Roumanie du 19 au 30 septembre.

Activités normatives en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique

Coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme

Le 27 septembre, le Comité des Ministres a adopté trois nouveaux instruments juridiques élaborés sous la responsabilité du Comité Directeur des droits de l'homme (CDDH) : une [Recommandation sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement](#), une [Recommandation sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail](#), et des [Lignes directrices pour prévenir et remédier aux violations de la Convention européenne des droits de l'homme](#).

Le 13-15 septembre, le Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement ([CDDH-ENV](#)) a tenu une audition de deux jours avec des experts internationaux sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument contraignant dans ce domaine. Le Groupe de rédaction sur les affaires concernant des conflits interétatiques ([DH-SYSC-IV](#)) a adopté lors de sa 6^e réunion un projet de rapport du CDDH au Comité des Ministres sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques. La 1^{ère} réunion du Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme ([DH-SYSC-JC](#)) s'est tenue du 28 au 30 septembre, le groupe ayant discuté de la portée et de la structure de son futur rapport et organisé la suite de ses travaux.

Coopération juridique

M. Antonio Vercher Noguera, Président du Conseil Consultatif de Procureurs Européens (CCPE), a participé à un échange de vues avec le Comité des Ministres le 15 septembre.

Le 21 septembre, à **Skopje** (Macédoine du Nord), le Comité Européen de coopération juridique (CDCJ) a coorganisé avec le UNHCR une table ronde sur « [L'accès aux droits sociaux et économiques et aux services liés à l'intégration pour les réfugiés et les apatrides](#) ». Des autorités et des experts nationaux travaillant dans ce domaine, des représentants du Conseil de l'Europe et du UNHCR, de la société civile, du monde universitaire et des apatrides ont eu l'occasion de discuter de nouvelles pistes pour renforcer la protection des demandeurs d'asile, des réfugiés et des apatrides et contribuer au développement de bonnes pratiques.

Mise en œuvre des standards en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique

Digitalisation de la justice : le [Bureau Consultatif sur l'Intelligence Artificielle \(AIAB\)](#) de la **CEPEJ** a tenu sa 1^{ère} réunion. Il conseille les groupes de travail de la CEPEJ sur les stratégies d'utilisation de l'IA dans les systèmes judiciaires, surveille les applications émergentes de l'IA dans le secteur de la justice, et les enregistre dans un « Centre de

ressources sur la Cyberjustice et l'Intelligence Artificielle ». Le **Réseau européen de cyberjustice** (ECN) de la CEPEJ a organisé un séminaire portant principalement sur les [Lignes Directrices de la CEPEJ sur la conduite du changement vers la cyberjustice](#) et la [Boîte à outils pour la mise en œuvre de ces Lignes Directrices](#). Le nouveau projet « Favoriser la transparence des décisions judiciaires et améliorer la mise en œuvre nationale de la CEDH » (**TJENI**) a été lancé lors d'une conférence à Strasbourg ; il fournira une expertise et un soutien technique à **Chypre**, en **Hongrie**, en **Lituanie**, en **Pologne**, en **Roumanie** et en **Slovénie** sur la transparence et l'accessibilité de la jurisprudence, dans le but d'améliorer la cohérence entre la jurisprudence nationale et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

Le soutien multiforme à l'**Ukraine** se poursuit. [Les experts de la CEPEJ ont présenté aux parties prenantes ukrainiennes leurs conclusions et recommandations pour réviser la législation afin de mettre en œuvre des audiences judiciaires à distance](#) dans le cadre de la loi martiale ou l'état d'urgence. Le Groupe consultatif d'experts auprès du Procureur général a préparé deux notes d'information sur les **procès par contumace** en temps de guerre. Des événements ont eu lieu sur la documentation des **crimes de guerre** et sur la **protection judiciaire des personnes déplacées et des personnes affectées par la guerre**. Un séminaire pratique **conjoint CoE/EU/UNHCR** pour les **avocats soutenant les réfugiés ukrainiens dans les Etats membres de l'UE** a eu lieu dans les locaux du Barreau de Varsovie (voir [ici](#)).

Les développements relatifs aux autres activités de **coopération bilatérale** comprennent un atelier de la CEPEJ en **Albanie** sur la formation judiciaire et les processus de collecte de données. Les consultations du CdE au **Monténégro** ont conduit à de nouveaux projets d'amendements à la Loi sur le Conseil judiciaire et les Juges. Des événements ont eu lieu, entre autres, en **Arménie** sur l'application de la législation sur la justice pénale récemment adoptée ; en **Bosnie-Herzégovine** sur l'initiation des juges et des procureurs nouvellement nommés ; en **Géorgie** sur la coopération internationale des procureurs, le droit constitutionnel et les droits de l'homme ; au **Monténégro** sur le règlement alternatif des litiges et sur la sélection des formateurs pour le pouvoir judiciaire ; en **Serbie** sur l'harmonisation de la jurisprudence dans les tribunaux de commerce ; en **Türkiye** sur les normes du CdE dans les procédures pénales et civiles et sur la mise en œuvre des arrêts de la Cour constitutionnelle turque. Un examen transnational des codes de conduite des avocats a été présenté en **Arménie, Géorgie, République de Moldova et Ukraine**. L'action CEPEJ KoSEJ II a [organisé deux sessions de formation](#) au **Kosovo**^{*i} sur les outils et les indicateurs de performance de la CEPEJ, ainsi qu'un atelier sur les enquêtes de satisfaction des usagers des tribunaux pour améliorer la qualité des services.

Exécution des arrêts de la Cour européenne DH

Le Service de l'exécution a participé à la réunion **1443 DH** du **Comité des Ministres (20-22 septembre)** qui a supervisé la mise en œuvre des arrêts de la CEDH. Au cours de cette réunion, le Comité a adopté 31 décisions concernant 19 Etats membres, y compris des Résolutions intérimaires dans le groupe d'affaires [Mammadli c. Azerbaïdjan](#) et l'affaire [Géorgie c. Russie \(I\)](#). 72 Résolutions finales ont été adoptées par le Comité concernant 137 arrêts et décisions de la CEDH, concernant 28 Etats membres.

Le Service a publié [une nouvelle fiche thématique sur la protection des données personnelles](#). Elle fournit des exemples de mesures générales et individuelles signalées par les Etats dans le cadre de l'exécution des arrêts de la CEDH concernant divers aspects de la protection des données à caractère personnel : collecte et utilisation de données à caractère personnel, perquisition et saisie de données à caractère personnel, y compris la correspondance, surveillance de la correspondance en prison, données à caractère personnel relatives à la santé, accès aux données à caractère personnel, effacement et destruction de

celles-ci, interception des communications et des données à caractère personnel, surveillance sur le lieu de travail et surveillance de masse.

Une réunion en ligne a eu lieu avec des représentants du bureau du Procureur Général de **Chypre**. Les discussions ont porté sur la pratique et les procédures du Comité des Ministres relatives à la surveillance des arrêts de la CEDH ainsi que sur les questions en suspens concernant les affaires pendantes contre Chypre, en particulier en préparation de la réunion DH du Comité des Ministres en décembre 2022.

Le Service a eu des échanges avec une délégation de la Cour de cassation de **France**. La réunion a été l'occasion d'informer la délégation du processus d'exécution des arrêts de la CEDH, des progrès dans l'exécution par la France des arrêts de la CEDH et des possibilités de coopération, notamment dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme auprès des professionnels du droit.

Des représentants du Service ont rencontré les délégations **britannique, irlandaise et norvégienne** en vue de préparer l'examen de leurs affaires respectives par le Comité des Ministres lors de la réunion DH susmentionnée. Le Service a également rencontré en ligne des représentants du Ministère de la Justice du Royaume-Uni pour discuter des derniers développements dans les affaires britanniques en instance devant le Comité des Ministres. Il a également tenu des réunions avec deux délégations du **Service correctionnel norvégien** pour donner un aperçu général du mandat et de la méthodologie de travail du Service, avec un accent particulier sur l'importance de l'exécution des arrêts dans le domaine pénitentiaire.

Enfin, le Service a tenu des réunions en ligne avec le Bureau de l'agent du gouvernement de **l'Ukraine** pour discuter de la préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion DH du Comité des Ministres, en particulier les groupes d'affaires [Levchuk](#) et [Zelenchuk et Tsytsyura](#).

Droits sociaux

Le CM a adopté, le 14 septembre 2022, deux recommandations et deux résolutions concernant quatre réclamations collectives ([plus...](#)). La 329^{ème} session du CEDS s'est tenue du 12 au 16 septembre 2022 en mode hybride. Le CEDS a adopté deux décisions sur la recevabilité dans [UGT c. Espagne, réclamation n° 207/2022](#) et dans [FFFS c. Norvège, réclamation n° 209/2022](#), ainsi que deux décisions sur le bien-fondé dans [CGT c. France, réclamation n° 155/2017](#) et dans [Finnish Society of Social Rights c. Finlande, réclamation n° 172/2018](#).

De plus, le Comité a poursuivi l'examen des rapports nationaux concernant les dispositions appartenant au groupe thématique 3 sur les droits liés au travail.

Le 20 septembre 2022, la [Plateforme COE-FRA-ENNHRI-EQUINET sur les droits sociaux et économiques](#) a tenu sa [12^e réunion](#) sur le renforcement de la coopération entre les institutions nationales des droits de l'homme/organismes de promotion de l'égalité et les organisations de la société civile travaillant dans le domaine des droits sociaux à Bratislava, **République slovaque**. Le Service des Droits sociaux a participé au séminaire « [Le Conseil de l'Europe et le HCR unissent leurs forces pour discuter de l'accès aux droits sociaux et économiques et aux services liés à l'intégration pour les réfugiés et les apatrides](#) », qui s'est tenu le 21 septembre 2022, à Skopje, **Macédoine du Nord**.

La **décision du Comité européen des droits sociaux (CEDS) sur le bien-fondé** dans les affaires [CGT-FO c. France, réclamation n° 160/2018](#), et [CGT c. France, réclamation n° 171/2018](#), est devenue publique le 26 septembre 2022. Le CEDS a conclu à l'unanimité qu'il y a violation de l'Article 24.b de la Charte. Le 27 septembre 2022, le Comité des Ministres a adopté les décisions opérationnelles pour réformer le système de la Charte sociale européenne ([CM\(2022\)114](#)). La réforme couvre la procédure des rapports statutaires ainsi que de nouveaux rapports ad hoc sur des questions critiques ou émergentes. Elle aborde également certains aspects procéduraux des rapports sur le suivi des décisions prises dans le cadre des

réclamations collectives. Enfin, elle répond à la demande des États parties de renforcer le dialogue entre les parties prenantes et de mettre en œuvre d'autres moyens pour améliorer le suivi des activités de contrôle au titre de la Charte ([plus...](#))

Police, détention, drogues et addictions

Groupe Pompidou

Le 7 septembre, le Secrétaire exécutif a eu une réunion avec la Ville de Strasbourg et l'association Ithaque, qui gère la salle de consommation de drogues de Strasbourg. Un accord a été trouvé pour organiser le 3^e séminaire européen sur les salles de consommation de drogues au printemps 2023 à Strasbourg (les 4 et 5 mai ont été identifiés comme dates provisoires). La réunion a également été suivie par un représentant de l'OEDT, qui rejoindra l'équipe des co-organisateurs.

Le 20 septembre, le Secrétaire exécutif adjoint a présenté le nouvel outil d'auto-évaluation du Groupe Pompidou sur la conformité des politiques en matière de drogues aux normes relatives aux droits de l'Homme lors de la discussion thématique de la Commission des stupéfiants (CND) de l'ONU sur le thème "Les réponses non conformes aux trois conventions internationales relatives au contrôle des drogues et non conformes aux obligations internationales applicables en matière de droits de l'Homme constituent un défi pour la mise en œuvre des engagements conjoints fondés sur le principe de la responsabilité commune et partagée".

Le 23 septembre, une réunion du groupe des "Amis de la Présidence" s'est tenue en ligne, suivie de la deuxième réunion annuelle du Bureau. Les principaux objectifs étaient de finaliser le projet de programme de travail 2023-2025, de tenir une première discussion sur le projet de déclaration politique qui sera adopté lors de la conférence ministérielle de **Lisbonne**, et de poursuivre les préparatifs de la conférence. Le Bureau a également approuvé la version finale du règlement intérieur des Correspondants permanents et la stratégie de communication révisée du Groupe Pompidou.

Coopération policière et de privation de liberté (CPDL)

Les 14 et 15 septembre, la Finlande a accueilli des responsables d'établissements pénitentiaires **albanais**, afin de partager quelques bonnes pratiques sur l'emploi et l'éducation des détenus destinées à améliorer leur réhabilitation et leur réinsertion dans la société.

Une délégation de surveillants de prison, de fonctionnaires de justice et des prisons de **Türkiye** s'est rendue en Slovénie du 13 au 15 septembre, dans le but d'étudier les bonnes pratiques du pays hôte en matière de surveillance des prisons et de visites du mécanisme national de prévention, ainsi que leur coopération avec l'administration pénitentiaire et la société civile.

Les 22 et 23 septembre, 20 enquêteurs du Service d'enquête spéciale de **Géorgie** ont amélioré leurs compétences en matière d'enregistrement de preuves médicales pour crimes présumés, y compris de torture et de mauvais traitements.

Le ministre de la Justice **d'Arménie** a signé un décret adoptant deux trousseaux à outils pour les prisons : sur la prévention du suicide et de l'automutilation délibérée ainsi que l'évaluation des risques, mais également sur la santé mentale et son évaluation approfondie. Développés avec le soutien du Conseil de l'Europe, ils ont été expérimentés avec succès dans des institutions sélectionnées. Les responsables du ministère, la direction des prisons, le personnel médical et de sécurité, les psychologues et les psychiatres ont été formés à une utilisation efficace de ces outils qui est désormais obligatoire à l'admission des détenus dans toutes les prisons du pays.

Du 12 au 15 septembre, du matériel informatique a été livré dans quatre prisons pilotes de **Bosnie-Herzégovine** ; le logiciel « Integrated Prison Management Information System », développé précédemment, permettra le traitement électronique de toutes les données de la prison concernée ainsi qu'un échange fiable d'informations entre les responsables de la prison et les décideurs.

Les 22 et 23 septembre, un groupe de travail du Conseil supérieur de la magistrature et des procureurs de **Bosnie-Herzégovine** a adopté un document élaboré par la police judiciaire nationale avec l'aide du Conseil de l'Europe qui traite de la sûreté et de la sécurité des juges et des procureurs chargés d'affaires graves, ainsi que de la protection de leur famille et de leurs biens.

Société de l'Information

Médias



Jan Kleijssen, Directeur de la Société de l'information - Lutte contre la Criminalité, a participé en tant que panéliste à l'échange de vues informel du Comité des Ministres sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes le 28 septembre. Le Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias ([MSI-RES](#)) a tenu sa deuxième réunion pour discuter de l'avancement du projet de lignes directrices sur l'utilisation des outils numériques, y compris l'intelligence artificielle pour le journalisme/par les journalistes et les bonnes pratiques pour le financement durable des médias. Les études du Conseil de l'Europe [Journalists Under Pressure](#) et [A mission to inform](#) ont été présentées lors de la [conférence](#) de l'Association des médias, de la communication et des études culturelles à **Aberdeen**.

Coopération sur la liberté d'expression

En **Moldavie**, de jeunes cinéastes ont été formés au développement de documentaires sur les droits de l'homme, tandis qu'un soutien d'expert a été apporté au Parlement de Moldavie dans l'examen des amendements au Code des services de médias audiovisuels.

En **Géorgie**, l'élaboration de la stratégie institutionnelle pour la Charte d'éthique journalistique (Conseil géorgien de la presse) a commencé ; et un « document d'options » sur la réglementation professionnelle des médias a été élaboré par les experts du Conseil de l'Europe et discuté. Toujours en Géorgie, des discussions techniques sur la mission et le développement futur du Forum géorgien sur la gouvernance de l'Internet ont eu lieu entre les parties prenantes.

En **Ukraine**, un avis juridique de la DG 1 sur le projet de loi « sur les médias » (n° 2693-d) a été mis à la disposition des autorités gouvernementales ukrainiennes à leur demande. Conseil politique sur les questions de médias accessibles au ministère de la Culture et de la Politique de l'information ; et une assistance directe sur la [stratégie de communication](#) pour le Bureau du Procureur général d'Ukraine a été lancée.

Une composante médiatique axée sur le renforcement des capacités régionales en matière de liberté d'expression et d'accès à l'information dans la région **MENA** a débuté dans le cadre du programme conjoint UE/CdE [South Programme V](#) "Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie grâce à des normes partagées dans le sud de la Méditerranée" .

En **Europe du Sud-Est**, le 4e [e-Bulletin](#) sur l'évolution de la jurisprudence de la CEDH a été mis à disposition dans toutes les langues de l'Europe du Sud-Est. En **Albanie**, deux infographies ont été diffusées via les [médias sociaux](#) par les partenaires du projet (Conseil de la presse albanais), pour sensibiliser au mécanisme de plainte en cas de violation des codes

d'éthique. En **Bosnie-Herzégovine** : des études sur [l'intelligence artificielle](#) et la [désinformation](#) ainsi qu'un [événement](#) ont fourni aux parties prenantes des normes internationales en matière de promotion de l'éducation aux médias. Le premier [comité de pilotage](#) du projet EEx financé par Sida s'est réuni ; tandis que la communauté des journalistes et des médias a discuté des questions de genre dans les médias lors d'une [conférence](#) organisée par le Conseil de presse du bénéficiaire JUFREX à Neum, en Bosnie-Herzégovine.

Intelligence Artificielle



Le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) de la 2e [réunion](#) plénière du Conseil de l'Europe a examiné un premier projet de convention sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Patrick Penninckx, chef du département de la société de l'information, a présenté les [travaux du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle](#) à l'Université de Louvain.

Protection des données

Outre la 56ème [réunion](#) du Bureau du Comité consultatif de la Convention 108 qui a tenu des discussions substantielles sur l'identité numérique, les flux de données transfrontaliers, des clauses contractuelles types et l'interprétation de l'article 11 de la Convention 108+, la protection des données a encore voyagé dans le monde entier. Elle était le thème d'un cours dans le cadre d'un Master sur la vie privée, la cybersécurité et la gestion des données à **Maastricht**. La position du CdE sur la protection des données a été réaffirmée dans le cadre de l'initiative numérique africaine lors d'une [conférence](#) à Accra (**Ghana**) et les aspects relatifs à la vie privée et leur impact sur les développements à venir ont été discutés lors d'une manifestation sur [l'État de la vie privée en 2022](#) qui marquait le 25ème anniversaire de l'autorité italienne de protection des données, à **Naples**. Enfin, une intervention par vidéo a exposé l'approche du CdE en matière de protection des données à la Conférence 2022 sur l'internet mondial du Sommet de Wuzhen (**Chine**).

Cybercriminalité



Comme les mois précédents, le bureau du programme sur la cybercriminalité a soutenu des [activités de renforcement des capacités](#) dans toutes les régions du monde. La [conférence 2022 sur l'économie souterraine](#), qui a réuni plus de 400 participants, s'est tenue à Strasbourg. Le Bureau et un groupe de travail du [T-CY](#) ont tenu deux réunions. Le Conseil de l'Europe a contribué au comité ad hoc de l'ONU à **New York**, chargé de préparer un nouveau traité international sur les crimes liés aux TIC.

Lutte contre la criminalité économique

GRECO

Le GRECO a effectué une **visite d'évaluation** en [Azerbaïdjan](#) dans le cadre de son 5ème Cycle d'Evaluation concernant la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité au sein du gouvernement central (hautes fonctions de l'exécutif) et des services répressifs. Le GRECO a publié cinq **nouveaux rapports** concernant son 4ème cycle d'évaluation sur la prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs : le rapport de conformité intérimaire sur la [Bosnie-Herzégovine](#), le deuxième rapport de conformité sur le

[Portugal](#), le troisième rapport de conformité intérimaire sur la [Hongrie](#) et la [Belgique](#) et l'addendum au deuxième rapport de conformité sur l'[Italie](#). Le GRECO a également publié trois rapports concernant son 3ème cycle d'évaluation sur les incriminations de la corruption et la transparence du financement des partis politiques : le deuxième addendum au deuxième rapport de conformité sur la [Bosnie-Herzégovine](#), l'addendum au deuxième rapport de conformité sur la [Suisse](#) et le deuxième addendum au deuxième rapport de conformité sur le [Danemark](#).

MONEYVAL

a tenu des réunions en face-à-face dans le cadre des évaluations mutuelles de l'Estonie et de Monaco et a lancé une consultation intersessions pour approuver par procédure écrite les rapports de suivi de Chypre, de la République tchèque, de la Géorgie, de l'île de Man, de la Lituanie et de la Slovaquie.

Le Bureau de la **Conférence des Parties à la STCE 198** s'est réuni le 6 septembre.

Criminalité économique et coopération

Un atelier sur les "Solutions comparatives et bonnes pratiques pour l'analyse stratégique et opérationnelle des cellules de renseignement financier (CRF)" a été organisé à **Strasbourg**. L'atelier a réuni des praticiens de 23 cellules de renseignements financiers (CRF) d'États membres et d'ailleurs pour discuter de la manière d'améliorer l'analyse stratégique et opérationnelle des CRF.

Une formation sur l'étanchéité de la législation à la corruption a été dispensée à des fonctionnaires **albanais**.

Organisation d'une formation de deux jours pour les autorités de surveillance **bulgares** sur la surveillance de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme basée sur le risque pour les entreprises ou professions non financières désignées (DNFBP).

Élaboration de " Lignes directrices sur la mise en œuvre des obligations en matière de LBC/FT pour les agents immobiliers en **Bulgarie** " et organisation d'une formation en personne sur les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LBC/FT) pour les représentants du secteur immobilier, à Sofia, en Bulgarie.

Formation des employés de l'Agence **croate** de surveillance des services financiers et de la Banque nationale **croate** sur la manière de mener une surveillance basée sur le risque de blanchiment d'argent et de lutte contre le financement du terrorisme (LAB/CFT) des entités obligées (telles que les banques, les assurances, les fonds d'investissement, etc.)

Organisation de deux ateliers pour la Banque nationale de **Croatie** et l'Agence croate de surveillance des services financiers dans le but de discuter du développement de la collecte automatisée de données et des outils de surveillance basés sur le risque de LBC/FT.

Soutien à l'Agence **monténégrine** pour la prévention de la corruption à finaliser sa stratégie de communication (2022-2025). Soutien aux autorités du **Kosovo*** pour renforcer la mise en œuvre des normes de prévention et de répression du financement du terrorisme par le biais du secteur des organisations à but non lucratif (OBNL) en fournissant des conseils sur la réalisation de l'évaluation des risques conformément à la méthodologie du Conseil de l'Europe.

Lancement d'un programme de mentorat pour la Cellule de renseignement financier du **Kosovo*** et la Banque centrale du Kosovo sur les bonnes pratiques en matière de supervision de la LAB/CFT.

Conseils donnés aux autorités **serbes** sur le renforcement du projet de législation sur la réglementation de la propriété effective dans les parties relatives à l'enregistrement des trusts et à la vérification des données sur les propriétaires effectifs.

Droit pénal

La 30e réunion du **Groupe de travail du PC-PC** s'est tenue les 20 - 22 septembre 2022 à Strasbourg. À l'ordre du jour figurait la finalisation du Livre blanc sur la gestion des personnes souffrant de troubles de santé mentaux dans les prisons et en probation, ainsi que l'examen d'un projet de recommandation du Comité des ministres sur l'intelligence artificielle et son utilisation par les services pénitentiaires et de probation. Le suivi possible de la Déclaration de Venise sur le rôle de la justice restaurative en matière pénale, adoptée en décembre 2021 par les Ministres de la justice pendant la Présidence italienne du Comité des ministres, a également été discuté.

Le Groupe restreint d'experts sur la coopération internationale en matière pénale (PC-OC Mod) a tenu sa 32ème réunion les 27-29 septembre à **Strasbourg**. Il a examiné et approuvé un projet de document d'orientation sur l'adhésion d'Etats non membres aux conventions du Conseil de l'Europe sur la coopération internationale en matière pénale, a poursuivi ses travaux sur la modernisation de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale et l'élaboration d'orientations sur la phase postérieure à la remise dans les procédures d'extradition.

Les 29 et 30 septembre, le **Comité d'experts sur les crimes de haine** s'est réuni pour la deuxième fois afin de discuter le projet de Recommandation sur la lutte contre les crimes de haine. Sous les auspices du CDPC de la DGI et du CDADI de la DGII, la deuxième réunion s'est concentrée sur la définition du crime de haine, les mesures préventives et la manière d'aider les États membres à adopter une approche pratique et globale.

MEDICRIME, Trafic d'organes humains et biens culturels

Les travaux ont été axés sur la promotion des conventions de droit pénal. Le 1er juillet, un projet intitulé "Lutte contre les produits médicaux falsifiés" (CRIMFAMED), financé par une contribution volontaire de la **France**, a été lancé. La convention MEDICRIME a été présentée : aux autorités nationales de la Côte d'Ivoire lors d'une réunion conjointe avec l'**ONUUDC** (4-7 juillet), à l'École nationale des procureurs de la **République dominicaine** (31 août) et lors de la réunion du groupe de travail de la FDA et de l'**OCDE** sur la lutte contre le commerce illicite tenue en France (15-16 septembre). D'autres travaux avec l'**ONUUDC** et **UNIDROIT** ont été menés en relation avec la Convention de Nicosie.

Lutte contre le terrorisme

Le 14 septembre 2022, M. Carlo Chiaromonte, Chef du Droit Pénal et de l'Anti-Terrorisme, a participé à la réunion de la Commission de la politique de cohésion territoriale et du budget de l'UE (COTER) afin de présenter les travaux du Conseil de l'Europe sur la préparation d'une définition paneuropéenne du terrorisme. À l'invitation du président du COTER, il a présenté les travaux réalisés à ce jour et les prochaines étapes en vue de la 9e réunion plénière du Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT), et a répondu aux questions posées par les participants à la réunion.

ⁱ * Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.